

# NETTOYANT DESTRUCTEUR D120

Produit de nettoyage multi-surfaces



## DEFINITION

Produit prêt à l'emploi pour le nettoyage de multiples surfaces.

## DESTINATION

Le Nettoyant Destructeur D120 s'applique sur tous types de supports tels que bois, béton, plaque de plâtre. Intérieur et extérieur. Idéal pour les angles de salles de bain qui présentent de la moisissure, les menuiseries, les joints de carrelages noircis.

## PROPRIETES

- Prêt à l'emploi.
- Non moussant.
- Tous supports.

## MISE EN ŒUVRE

### PREPARATION

- Racler le plus gros des résidus graisseux.

### APPLICATION

- Bien mélanger avant application.
- Appliquer en pulvérisation à quelques centimètres du support. Laisser agir entre 15 et 30 minutes.
- Brosser et rincer dans le cas d'une remise en peinture. Sinon, laisser le produit agir et rincer le lendemain ou surlendemain.

### DILUANT

Eau

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### CONDITIONNEMENT

1 litre et 5 litres.

### RENDEMENT

Suivant la porosité du support :  
de 6 à 8 m<sup>2</sup>/l.

### DENSITE

1.02

### CONSERVATION

- En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

## CARACTERISTIQUES REGLEMENTAIRES

### ASSURANCE

**NETTOYANT DESTRUCTEUR D120** est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

### HYGIENE ET SECURITE

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

### REGLEMENTATION COV

Non concerné

### DECHETS

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.